



Bénéficiaires d'assurance vie

Par **bizard Laurence**, le **21/02/2018** à **12:00**

bonjour,

j'ai été contacté par une dame d'une société de recouvrement, au mois d'août 2017, qui a recherché des bénéficiaires auprès du notaire qui s'est occupé de la succession de notre oncle (ma sœur et moi) décédé en octobre 2016. La clerck de notaire a transmis notre acte de notoriété (sans nos numéros de téléphone)

Cette personne m'a dit que la banque (qu'elle ne connaît pas, pas plus que le "montant") avait l'identité de ma sœur. je lui ai demandé pourquoi pas moi aussi, elle m'a répondu que quelques fois les banques recherchaient des bénéficiaires au compte goutte, et que s'ils ont contacté ma sœur, ils lui demanderont peut être si elle a des frères et sœurs...

Je devrais avoir des nouvelles entre 15 jours et 1 mois et demi, mais depuis tout ce temps je l'ai appelée plusieurs fois, elle m'a dit que ça pouvait prendre plusieurs mois (toujours en disant de ne pas m'inquiéter) et dernièrement, ça pouvait prendre jusqu'à 1 an. entre temps (vers début décembre) j'ai écrit à l'AGIRA de mon incompréhension face à cette histoire inquiétante, qui leur a transmis ma demande. Mais ça n'a rien changé, (on me dit qu'on a rien). je n'ai rien demandé à personne, j'aimerais comprendre ce que c'est, et qui me mène en bateau

Par **Visiteur**, le **21/02/2018** à **12:19**

Bonjour,

Il est incompréhensible qu'une société de recouvrement vous contacte en tant que supposée bénéficiaire d'une assurance vie.

Qui de vous ou de votre soeur aurait une dette que réclamerait cet organisme ?

Par **bizard Laurence**, le **21/02/2018** à **12:38**

je n'ai aucune dette, en ce qui concerne ma sœur je n'en sais rien. tout ce qu'on m'a dit c'est que mon oncle a une somme d'argent et que la société flemming's a cherché un bénéficiaire. ce qui n'est pas logique puisque en effet, c'est une société de recouvrement

Par **Visiteur**, le **21/02/2018** à **13:15**

Bonjour,
et du côté du notaire ? Les avez vous contacté ?

Par **bizard Laurence**, le **21/02/2018** à **13:36**

oui, par mail et aujourd'hui. j'ai appelé la clerc de notaire, qui n'a aucun autre élément. Elle avait juste transmis nos coordonnées (ma sœur et moi) et c'est là que la société Flemming's n'a transmis l'acte de notoriété de ma sœur uniquement à la banque par l'intermédiaire d'une autre société. je n'ai demandé à personne, et ce n'était pas la peine de me dire que mon oncle avait une somme dans je ne sais quelle banque, si c'était pour me planter ensuite. tout ce que je veux, c'est comprendre cette histoire, qui roule qui? si jamais c'est le cas, bien à vous

Par **Visiteur**, le **21/02/2018** à **15:06**

Fleming ferait aussi dans l'assurance vie...